

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

UN LIBRARY

Distr.
GÉNÉRALE

A/35/432

S/14153 ✓

19 septembre 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-cinquième session

Point 64 b) de l'ordre du jour provisoire

ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE ET SECOURS

EN CAS DE CATASTROPHE

OCT 16 1980

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-cinquième année

UN/SA COLLECTION

Assistance au Lesotho

Rapport du Secrétaire général

1. Dans la résolution 34/130 du 14 décembre 1979, l'Assemblée générale priait notamment le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle au Lesotho, de garder la situation au Lesotho constamment à l'étude et de présenter un rapport en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-cinquième session.
2. Conformément à cette résolution, le Secrétaire général a pris les dispositions nécessaires pour qu'une mission d'étude se rende au Lesotho en juin 1980 afin de s'entretenir avec le gouvernement. Le rapport de la mission d'étude, qui est joint en annexe, décrit la situation économique et financière du pays et donne un résumé des progrès qui ont été réalisés dans l'exécution des projets inclus dans le programme spécial d'assistance économique.
3. Au paragraphe 13 de la résolution 34/130, l'Assemblée générale invitait plusieurs institutions spécialisées et autres organismes à attirer l'attention de leurs organes directeurs sur les besoins spéciaux du Lesotho, pour les étudier, et à faire connaître les décisions de ceux-ci au Secrétaire général avant le 15 août 1980. Les réponses des institutions spécialisées et des autres organismes seront reproduites dans un rapport du Secrétaire général relatif au Lesotho et aux autres pays à l'intention desquels l'Assemblée générale l'a prié de mettre sur pied des programmes spéciaux d'assistance économique.

* A/35/150.

ANNEXE

Rapport de la quatrième Mission d'étude au Lesotho

(3-11 juin 1980)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 5	2
II. SITUATION ACTUELLE	6 - 56	4
A. Croissance économique et bilan financier	9 - 19	4
B. Emploi	20 - 25	7
C. Agriculture	26 - 33	8
D. Energie	34 - 37	10
E. Routes, transports et communications	38 - 41	11
F. Commerce, industrie et tourisme	42 - 47	12
G. Education	48 - 50	13
H. Santé	51 - 53	13
I. Participation des femmes au développement du Lesotho	54 - 56	14
III. REACTION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE ECONOMIQUE DE L'ONU AU LESOTHO.....	57 - 66	15

APPENDICE

Etat d'avancement de différents projets du programme spécial d'assistance économique	1 - 84	24
---	--------	----

I. INTRODUCTION

1. Les rapports antérieurs du Secrétaire général sur l'assistance au Lesotho a/ faisaient mention de diverses résolutions du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi que des rapports soumis par le Secrétaire général à ces organes sur cette assistance.

2. Le 14 décembre 1979, l'Assemblée générale a adopté la résolution 34/130 concernant l'assistance au Lesotho, dans laquelle elle souscrivait pleinement à l'évaluation et aux recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général b/ et faisait appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une assistance financière, matérielle et technique au Lesotho. L'Assemblée générale priait également le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique du Lesotho et des progrès accomplis en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session.

3. Le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission se rende au Lesotho du 3 au 11 juin 1980 afin de tenir des consultations avec les membres du gouvernement sur la situation économique du pays et les progrès accomplis dans l'exécution du programme spécial d'assistance économique. La deuxième mission d'étude était composée de membres du personnel du Bureau des questions politiques spéciales.

4. Sa Majesté la Reine du Lesotho a accordé une audience aux membres de la mission. Ceux-ci ont aussi été reçus par le Comité national de coordination et ont eu une réunion d'information avec le Ministre des affaires étrangères, en sa qualité de Président de ce Comité. La mission a également rencontré de hauts fonctionnaires des Ministères des affaires étrangères, des finances et de la planification du développement, de l'agriculture, des travaux publics, des transports et des communications, de l'eau, de l'énergie et des mines, de l'éducation, de l'intérieur, de la santé et du Service de gestion des produits alimentaires. Les membres de la mission ont eu des entretiens avec le Chargé

a/ Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-deuxième année, Supplément de janvier, février et mars 1977, document S/12315; A/32/323. Pour le texte imprimé, voir Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-deuxième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1977, documents S/12438, A/33/112 et Add. 1; A/34/393. Pour le texte imprimé, voir Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-quatrième année, Supplément de juin, juillet et août 1979, document S/13485; voir également A/34/556.

b/ A/34/393. Pour le texte imprimé, voir Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-quatrième année, Supplément de juin, juillet août 1979, document S/13485

d'affaires de la Haute Commission du Royaume-Uni au Lesotho et ils ont également rencontré des représentants d'institutions du système des Nations Unies à Maseru et d'organisations non gouvernementales au Lesotho.

5. La mission tient à ce que soit consignée la satisfaction que lui a procurée la collaboration sans réserve du Gouvernement du Lesotho et du bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de Maseru sur tous les aspects de sa tâche.

II. SITUATION ACTUELLE

6. Les seules difficultés auxquelles le Lesotho doit faire face sont relatées dans le rapport c/ de la mission qui s'est rendue dans le pays en janvier 1977 a/, désigné par la suite en tant que "rapport principal". Entièrement enclavé dans le territoire de l'Afrique du Sud, le Lesotho, en raison de sa situation géopolitique, est vulnérable aux pressions économiques et politiques extérieures. Petit pays montagneux, sans littoral, pauvre en ressources, ayant une superficie de terres productrices inférieure à 15 p. 100 et avec des sols soumis à une forte érosion, le Lesotho est classé par l'Organisation des Nations Unies parmi les pays les moins avancés et les plus gravement touchés. Son économie est fortement tributaire de l'Afrique du Sud car les envois de fonds des travailleurs migrants constituent environ 40 p. 100 du produit national brut, tandis que les recettes provenant de l'Accord d'union douanière d'Afrique australe, représentent plus de 70 p. 100 des recettes publiques.

7. Confronté à cette situation, le Gouvernement du Lesotho s'efforce, depuis l'accession du pays à l'indépendance, de renforcer l'infrastructure économique et sociale de celui-ci. Les efforts qu'il a déployés, appuyés par une assistance internationale, ont permis des progrès sensibles. L'un des objectifs de son troisième plan quinquennal de développement, qui portera sur la période allant de 1980/1981 à 1984/1985, est de rendre le pays moins vulnérable aux pressions économiques et politiques extérieures grâce à une croissance économique qui puisse être maintenue et à la diversification de sa production. Ce plan vise la création de nouveaux emplois dans le pays même, la protection et l'exploitation des terres et des ressources en eau du pays ainsi que l'amélioration du bien-être social de la population. Un appui soutenu de la communauté internationale sera un élément essentiel à la réalisation de ces objectifs.

8. Les paragraphes qui suivent exposent les principales caractéristiques du développement économique et social du Lesotho au cours de la période de 12 mois considérée.

A. Croissance économique et bilan financier d/

1. Produit national brut

9. Selon les dernières estimations, le produit national brut (PNB) du Lesotho, calculé en termes réels, a augmenté à un taux annuel moyen de 9 p. 100 environ ces dernières années. Le secteur public et celui de la construction ont contribué dans une large mesure à l'expansion de l'économie. On commence à enregistrer

c/ Ibid., trente-deuxième année, Supplément de janvier, février et mars 1977, document S/12315.

d/ Toutes les données statistiques et autres données économiques contenues dans le présent rapport sont tirées des renseignements fournis par le gouvernement.

quelques progrès dans le secteur privé. La production agricole est en régression en raison des mauvaises conditions météorologiques, ainsi que des problèmes persistants que posent l'emploi de techniques de culture archaïques, le surpâturage et l'érosion des sols.

2. Finances publiques

10. Le 12 janvier 1980, une nouvelle monnaie nationale, le maloti (M) au pair avec le rand, a été créée. Le taux de change du maloti par rapport au dollar des Etats-Unis, pendant la période visée par le présent rapport, a été de 1,23 dollar le maloti.

11. Le rapport de la troisième mission d'étude au Lesotho (document A/34/393-S/13495, tableau 1) montre la situation financière réelle de l'Etat pour la période 1975/1976 et les estimations pour les exercices 1977/1978 et 1978/1979. Le déficit global réel pour 1977/1978, communiqué à la quatrième mission d'étude, était de 11 500 000 M. ce qui était sensiblement supérieur aux 7,3 millions de rands prévus. Les montants définitifs pour l'exercice 1978/1979 n'étaient pas connus mais les estimations révisées indiquaient que dans l'ensemble les finances publiques étaient à peu près en équilibre.

12. Le gouvernement était vivement préoccupé par l'augmentation rapide des dépenses ordinaires. Bien que les chiffres définitifs ne fussent pas connus, il semble d'après les estimations préliminaires, que les dépenses renouvelables pour l'exercice 1979/1980 auraient augmenté de 25 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Les projections pour 1980/1981 indiquent une nouvelle augmentation de 50 p. 100, par rapport à l'exercice 1979/1980. On attribue cette augmentation des dépenses renouvelables à l'expansion rapide du budget de développement. Pour atténuer cette charge, le gouvernement aimerait que les donateurs envisagent de financer les dépenses renouvelables au titre des projets. Il souhaiterait en outre que ceux-ci envisagent également de financer des projets par des subventions directes plutôt que par des prêts remboursables, qui immobilisent les maigres ressources de l'Etat, les devises dont il dispose. Le Gouvernement du Lesotho a l'intention de faire en sorte que les projets de développement soient générateurs de recettes, de surveiller soigneusement les dépenses renouvelables et de renforcer le système de vérification interne des comptes inaugurés au cours de l'exercice 1979/1980.

13. Au budget ordinaire pour 1980/1981, figure un crédit de 18 700 000 M. destiné à permettre au gouvernement de dédommager les fonctionnaires de l'érosion de leurs revenus causée par l'inflation depuis les derniers ajustements de salaires. Certaines anomalies seront également corrigées. De même, le gouvernement envisage de geler en 1980/1981 certains postes vacants dans la fonction publique, ce qui permettrait d'économiser 5 000 000 M.

14. La répartition des dépenses publiques par secteur en 1980/1981 est la suivante :

<u>Secteur</u>	<u>Dépenses</u> (Pourcentage)
Services économiques	49,0
Services sociaux	21,0
Services financiers	5,0
Services gouvernementaux	9,0
Sécurité intérieure	8,4
Dépenses statutaires	7,7

15. Les recettes de l'Etat devraient augmenter de 14 p. 100 en 1980/1981, ce qui compenserait à peine le taux d'inflation actuel. La majeure partie des faibles sources de revenus ne sont pas élastiques et diminueront vraisemblablement en termes réels. On s'attend à une augmentation des recettes au titre de l'impôt sur le revenu à la suite de l'augmentation des rémunérations dans le secteur public, de l'accroissement des revenus réels dans le secteur privé et d'un relèvement du taux de base de l'impôt, prévu à partir de janvier 1981.

16. Les recettes au titre de l'Accord d'union douanière d'Afrique australe ont beaucoup contribué à l'accroissement des revenus du pays ces dernières années mais leur instabilité et le fait qu'elles échappent au contrôle de l'Etat ont motivé la décision prise d'envisager la création de quelques impôts nouveaux et l'augmentation des droits et des impôts existants. En outre, on prévoit que les recettes douanières, en 1980/1981, seront inférieures à celles de 1979/1980. En termes monétaires, cette diminution est minime (de 71,5 millions à 71,4 millions de maloti) mais, en termes de contribution aux recettes intérieures du gouvernement, on prévoit que ces recettes tomberont de 74,5 p. 100 en 1979/1980 à 65,2 p. 100 en 1980/1981. Ce recul est dû à des réductions des surtaxes douanières et à un ralentissement du taux de croissance des importations au Lesotho.

17. En ce qui concerne le budget d'investissement, le gouvernement a l'intention de porter sa contribution de 14 700 000 M. en 1979/1980 à 22 700 000 M. en 1980/1981.

3. Balance des paiements

18. La balance des paiements du Lesotho pour les années 1975 à 1978 figure dans le rapport de la troisième mission d'étude e/. Les estimations pour 1979 n'étaient pas définitivement établies lors de la visite de la quatrième mission d'étude, mais les renseignements dont on dispose montrent que la balance des paiements continue d'être sérieusement déséquilibrée. Bien que les estimations les plus récentes montrent que la proportion des importations compensée par les exportations a augmenté, passant de 6 p. 100 en 1977 à 11,9 p. 100 en 1978, il reste un très grand fossé à combler dans les paiements relatifs aux échanges visibles. De plus, l'accroissement des importations de denrées alimentaires dû à la grave sécheresse de 1979 aura un effet défavorable sur la balance commerciale.

19. Le lourd déficit de la balance commerciale qui en 1978 se chiffrait à 210 millions de malotis a continué à être comblé, en partie par les paiements au titre des services, des transferts de revenus et des recettes douanières. Le compte courant révèle l'ampleur de la dépendance du pays à l'égard de l'Afrique du Sud et sa vulnérabilité dans l'éventualité d'un rapatriement massif de sa main-d'oeuvre migrante employée en Afrique du Sud ou d'une perturbation dans les arrangements conclus dans le cadre de l'Union douanière d'Afrique australe. Les dons et les prêts étrangers continuent à occuper une place importante dans la balance globale.

B. Emploi

20. L'accroissement de la main-d'oeuvre par rapport aux perspectives d'emploi sur le marché intérieur et sur les marchés ouverts à la main-d'oeuvre migrante préoccupe beaucoup le Gouvernement du Lesotho. On estime que pendant la période sur laquelle portera le Troisième plan de développement, à savoir de 1980/81 à 1984/85, le gouvernement devra trouver des emplois pour les quelque 8 000 hommes qui feront chaque année leur entrée sur le marché du travail. De plus, le nombre des femmes comprises dans le groupe d'âges de 15 à 64 ans augmentera également chaque année d'environ 8 000.

21. Jusqu'ici, l'accroissement des emplois offerts aux travailleurs migrants, en particulier dans les mines sud-africaines, a facilité l'absorption de cet accroissement de main-d'oeuvre. Au milieu de l'année 1979, environ 152 000 ressortissants du Lesotho étaient légalement employés en Afrique du Sud, dont 129 000 dans les mines. La moitié environ de la main-d'oeuvre masculine du Lesotho était employée hors du pays. Toutefois, l'emploi de ces travailleurs dans les mines sud-africaines s'est stabilisé au cours de ces dernières années, le Gouvernement sud-africain ayant décidé de remplacer les travailleurs migrants étrangers par une main-d'oeuvre recrutée dans les homelands. Entre 1978 et 1979, le nombre des Basothos employés dans les mines d'or d'Afrique du Sud est passé de 97 500 à 100 000, soit une augmentation de 2 500 tandis que dans les mines de charbon, il diminuait de 1 700 environ pour tomber à 14 392.

e/ Voir note b/.

22. En outre, l'octroi de contrats de travail d'une durée plus longue dans l'industrie minière a réduit le nombre des travailleurs recrutés. De même, les pratiques d'embauche adoptées par l'industrie minière sud-africaine qui consistent à accorder la préférence à des travailleurs "expérimentés", ne favorisent pas le recrutement des jeunes.

23. Les préoccupations du Gouvernement du Lesotho en matière d'emploi sont doubles. D'une part, il faut créer d'urgence des emplois dans le pays afin d'absorber une main-d'oeuvre en expansion rapide. A cette fin, le gouvernement accordera davantage d'attention à la formation technique et professionnelle de façon à préparer la jeunesse du Lesotho à des emplois dans le secteur moderne et à améliorer la compétence de ceux qui se consacrent à des activités traditionnelles telles que l'agriculture. Le gouvernement reconnaît l'importance du secteur agricole en tant que principal moyen d'atténuer le problème du chômage qui prend de plus en plus d'ampleur en particulier chez les jeunes.

24. Une des difficultés signalées par le gouvernement tient à ce que le pays perd une partie des éléments formés grâce aux divers programmes de formation, en raison des salaires plus élevés que reçoivent les travailleurs qualifiés en Afrique du Sud. Le Lesotho souffre d'une pénurie générale de cadres moyens et le gouvernement a accueilli avec satisfaction la formation assurée dans certaines spécialités grâce à des projets subventionnés par certains donateurs.

25. La seconde préoccupation du Gouvernement du Lesotho en ce qui concerne l'emploi est la nécessité de se préparer à faire face à un rapatriement soudain et massif des travailleurs migrants se trouvant en Afrique du Sud. A cette fin, des plans d'urgence qui prévoient la formation de chefs de chantier et de contremaîtres pour des projets à forte utilisation de main-d'oeuvre, tels que la construction de routes et la conservation des sols, sont en préparation.

C. Agriculture

1. Production intérieure

26. L'un des objectifs principaux du Gouvernement du Lesotho est d'accroître la production vivrière du pays et de réduire ainsi sa dépendance à l'égard des importations de céréales en provenance d'Afrique du Sud. En outre, étant donné que 85 p. 100 de la population du Lesotho vit dans les régions rurales, le gouvernement est vivement désireux d'augmenter les revenus provenant des cultures commerciales.

27. Les entraves naturelles à l'accroissement de la production agricole ont été décrites dans des rapports antérieurs. Le pays est en grande partie montagneux et le surpâturage a entraîné une érosion extensive des sols. Quinze pour cent seulement des terres se prêtent à culture et les rendements sont très irréguliers

en raison des conditions climatiques. Néanmoins, l'agriculture constitue la principale activité économique et elle contribue en moyenne pour 40 p. 100 environ au produit national brut. Cependant, d'une année à l'autre, il peut se produire des variations appréciables.

28. Au cours de la période considérée, le parlement a adopté une loi qui donnera plus de sécurité aux agriculteurs pour l'occupation de leurs terres et qui, espère-t-on, les incitera à investir dans la production agricole.

29. La production agricole en 1979/80 a souffert du régime anormal des pluies à la fois pendant la saison d'été et pendant la saison d'hiver. Les précipitations au cours du printemps et de l'été (d'octobre à mars) ont été inférieures à la normale deux ans de suite. Les estimations montrent que de ce fait la récolte de maïs 1979/80 sera inférieure de 5 p. 100 à celle de l'année précédente, qui était déjà déficitaire.

30. En revanche, les pluies d'hiver ayant été supérieures à la moyenne, on s'attend à une récolte de blé accrue en 1979/80. Le Lesotho produit à la fois du blé d'hiver et du blé de printemps. Les premiers résultats promettent une augmentation de la production de blé d'hiver de 20 à 25 p. 100. On signale que le Programme de production des coopératives agricoles aurait enregistré un accroissement de production de 50 p. 100 par rapport à l'année précédente. Toutefois, cette augmentation serait en partie imputable à l'utilisation d'engrais dont le coût augmente rapidement.

31. La production de blé de printemps au Lesotho est à peu près également répartie entre les basses et les hautes terres. En 1979, après des précipitations supérieures à la moyenne en novembre, le pays a traversé une période de grande sécheresse en décembre. Etant donné que les périodes de croissance pendant lesquelles le blé est sensible à l'humidité ne sont pas les mêmes dans les hautes et les basses terres, on s'attend à ce que la récolte de blé de 1979/80 dans les basses terres soit bonne tandis que celle des hautes terres devrait être inférieure à la normale. Cependant, étant donné que les superficiesensemencées sont à peu près les mêmes dans les deux zones, les différences de production devraient se compenser, de sorte que la production de blé de printemps en 1979/80 pourrait être sensiblement la même que celle de l'année précédente. Au pire, elle pourrait être de 10 p. 100 inférieure à cette dernière.

32. Le sorgo, qui est une culture d'été, n'est pas très sensible aux variations des précipitations au Lesotho. On estime que la production de sorgo en 1979/80 pourrait être de 2 p. 100 inférieure à celle de l'année précédente.

2. Aide alimentaire et importations commerciales de céréales

33. Le déficit entre la consommation et la production nationales de blé et de maïs est comblé par des importations commerciales et une aide alimentaire. Les importations commerciales de céréales surtout de maïs et de blé, sont de l'ordre de 100 000 tonnes pour une année de récolte normale. Le tableau ci-dessous indique l'aide alimentaire prévue et effectivement reçue pour 1979/80 et l'aide prévue pour 1980/81 :

Aide alimentaire

<u>Année</u>	<u>Maïs</u>		<u>Blé</u>	
	<u>Aide prévue</u>	<u>Aide reçue</u>	<u>Aide prévue</u>	<u>Aide reçue</u>
	(en tonnes)			
1979/80	13 033	10 749	16 079	9 079
1980/81	15 541		16 833	

D. Energie

1. Pétrole

34. Le problème d'un approvisionnement en pétrole suffisant et régulier continue d'être un des grands sujets de préoccupation du Gouvernement du Lesotho. A l'heure actuelle, tout l'approvisionnement en pétrole du Lesotho vient des raffineries sud-africaines. Les produits pétroliers sont fournis au Lesotho à des prix qui reflètent les prix élevés que doit payer l'Afrique du Sud pour se procurer du pétrole brut au hasard des occasions, là où elle le peut. Cette situation entrave gravement le développement du Lesotho. Pour remédier à cette situation et essayer de s'assurer un approvisionnement en pétrole indépendant, le gouvernement a institué une Administration nationale du pétrole.

35. Au cours de la période considérée, le Gouvernement du Lesotho a acheté 30 000 tonnes de pétrole brut à l'aide d'une subvention de la République fédérale d'Allemagne. Les stocks de pétrole seront gérés par l'Administration nationale du pétrole. On escompte que le pétrole brut sera raffiné au Mozambique. Le Gouvernement du Lesotho a fait savoir à la mission qu'un accord était intervenu avec le Gouvernement sud-africain au sujet du transport des produits raffinés du Mozambique au Lesotho et que son application fera l'objet de pourparlers détaillés avec les chemins de fer sud-africains.

36. Une étude des principaux facteurs qui influent sur les besoins énergétiques du Lesotho demandée par le gouvernement, a été effectuée par un consultant et financée par le PNUD. Il a également été demandé au consultant d'aider le gouvernement à établir une liste de priorités en ce qui concerne l'établissement et l'amélioration des politiques, des institutions et des procédures administratives relatives à l'approvisionnement en énergie. Le gouvernement a l'intention de compléter cette étude par un examen détaillé des besoins énergétiques du Lesotho et des moyens d'approvisionnement à partir de sources classiques et non classiques, y compris une analyse des coûts et des avantages de ces divers moyens.

2. Energie hydro-électrique

37. A moyen et à long terme, le Gouvernement du Lesotho espère arriver à un certain degré d'autosuffisance dans le domaine de l'énergie grâce à l'utilisation de ses importantes ressources en eau pour la production d'énergie hydro-électrique. Une étude de préfaisabilité du Plan d'exploitation des ressources hydrauliques des hautes terres /projet P-1(A)/ est maintenant terminée et a été soumise aux Gouvernements du Lesotho et de l'Afrique du Sud. Le Gouvernement du Lesotho envisage l'exécution de trois autres études de préfaisabilité sur la production d'énergie hydro-électrique. Ces études auraient pour but de déterminer le potentiel hydro-électrique des rivières Quthing et Sengunyane et la possibilité de mettre en place de petites centrales hydro-électriques qui desserviraient les communautés rurales. On trouvera des indications plus détaillées sur ces projets au chapitre IV sous la rubrique projets P-1(B).

E. Routes, transports et communications

38. Le programme spécial d'assistance économique au Lesotho comprenait un important projet de construction d'un réseau routier, y compris des routes de desserte. La quatrième mission d'étude a constaté que les coûts de la construction des routes avaient augmenté considérablement. Bien que le gouvernement ait l'intention de poursuivre la construction de l'important périmètre routier méridional - Quthing-Lethena-Sekakes-Qacha's Nek - (projets R-1, R-3, R-4), les normes de construction seront inférieures à celles qui avaient été prévues au départ (voir document A/33/122/Add.1). Les prévisions de dépenses en ce qui concerne la route Taung, Mokhotlong, col de Sani (projet R-10) ont également été relevées. D'après l'étude technique, le gouvernement donateur intéressé a décidé de ne pas donner suite à ce projet.

39. Grâce au rôle important joué par le programme "Des vivres pour du travail", la construction de routes de desserte (projet R-11) s'est poursuivie de façon très satisfaisante. Cependant, il faudrait obtenir d'urgence de petits outils simples : brouettes, pelles, pioches, etc., ainsi qu'un personnel de formation et d'encadrement si l'on veut accroître la productivité et l'efficacité du programme.

/...

40. Des progrès satisfaisants ont été également accomplis en ce qui concerne l'établissement d'un parc national de véhicules de transport routier et de centres d'entretien supplémentaires. De plus, le Ministère des travaux publics a reçu une assistance technique appréciable.

41. Du fait de la situation géopolitique du Lesotho, le gouvernement a dû accorder une haute priorité à l'établissement de liaisons aériennes et des télécommunications avec les autres pays d'Afrique et le reste du monde. La quatrième mission d'étude a constaté que l'on avait dans une large mesure réussi à obtenir de certains donateurs des fonds pour les divers projets proposés dans ces domaines. Près de 34 millions de dollars ont été accordés ou annoncés en vue de la construction d'un aéroport national; l'amélioration des bandes d'atterrissage dans les régions montagneuses a maintenant fait l'objet de subventions de la part de donateurs; le projet de modernisation de l'aéroport de Maseru a été achevé; et le parc aérien civil a été renforcé grâce à l'adjonction de deux Twin Otter. Le financement par un donateur de la mise en place d'une station terrienne de télécommunications par satellite a été approuvé, ce qui permettra au Lesotho de disposer d'un service international de télécommunications.

F. Commerce, industrie et tourisme

42. Bien que ces secteurs soient encore peu développés, le gouvernement les juge importants en raison des possibilités de revenus et d'emploi qu'ils offrent à une main-d'oeuvre qui augmente rapidement.

43. Les projets recommandés en vue de promouvoir l'activité industrielle ont beaucoup progressé. Les travaux d'agrandissement de la zone industrielle de Maseru ont été achevés. Des crédits ont été approuvés pour la construction des bâtiments industriels de réserve et des plans sont en cours en vue de la mise en chantier prochaine de deux centres d'industrie artisanale. On procède à l'exploration des ressources minérales et une usine de concassage de pierres a été mise en service à Ha Foso, près de Maseru.

44. Pour l'importante industrie de la laine et du mohair, le gouvernement envisage d'établir un centre de commercialisation à Maseru et espère que l'on pourra par la suite vendre la laine aux enchères dans ce centre au lieu de l'envoyer en Afrique du Sud.

45. Le gouvernement estime que le tourisme pourrait contribuer largement à la création de revenus et d'emplois au Lesotho. A l'heure actuelle, 1 200 personnes environ sont employées dans ce secteur.

46. En 1979, quelque 140 000 touristes ont visité le pays, dont 95 p. 100 de Sud-africains. Toutefois, le Gouvernement du Lesotho a signalé à la mission l'existence d'une campagne systématique de dissuasion dans les moyens d'information

sud-africains afin de décourager les touristes qui voudraient se rendre au Lesotho. De plus, a-t-il été signalé, des milieux d'affaires sud-africains vantent les attraits touristiques des homelands au détriment de ceux du Lesotho.

47. Pour réduire la grande dépendance du pays à l'égard des touristes sud-africains, le Gouvernement du Lesotho voudrait diversifier les sources de touristes. A cette fin, il estime qu'une vigoureuse campagne de commercialisation et de promotion serait nécessaire. De plus, il envisage d'entreprendre des études de faisabilité de trois projets touristiques, dont l'un serait l'aménagement d'un parc national de gibier et un autre la création d'un centre de villégiature permettant en hiver la pratique du ski et en été celle de sports nautiques et autres.

G. Education

48. Le programme d'amélioration et d'agrandissement des établissements d'enseignement du Lesotho se poursuit. Grâce à un donateur, on a pu améliorer deux écoles professionnelles et une assistance technique a permis de former des moniteurs d'écoles professionnelles. Un cours intensif de mathématique et de sciences a été mis sur pied, mais on n'a pas encore réussi à construire le foyer nécessaire pour loger les étudiants qui habitent hors de Maseru et qui désirent suivre ces cours.

49. La mission a également appris que la pénurie générale de personnel enseignant qualifié au Lesotho s'était aggravée du fait du retour au Zimbabwe d'un certain nombre d'enseignants.

50. Les rapports antérieurs ont déjà mentionné le problème de l'admission dans les écoles du Lesotho d'enfants de parents basothos domiciliés en Afrique du Sud. Le Gouvernement du Lesotho a informé la mission que ces enfants étaient maintenant admis dans les écoles secondaires comme dans les écoles primaires. Le gouvernement a demandé au PNUD de financer les services d'un consultant pour étudier l'ampleur du problème et évaluer le nombre d'enfants en cause. D'après le rapport de ce consultant, on pourra déterminer plus exactement la nature et l'ampleur de l'assistance à fournir au gouvernement pour alléger sa tâche à cet égard.

H. Santé

51. Il n'a été signalé aucun problème nouveau de santé. La plupart des projets de santé recommandés se poursuivent de façon satisfaisante. La construction du nouvel hôpital de Qacha Nek est en cours et celle de dispensaires ruraux à Mategeng et Dilli-Dilli est sur le point de démarrer. A l'heure actuelle, 64 stagiaires reçoivent une formation à l'étranger. Ils suivent des cours divers allant des soins paramédicaux aux soins médicaux spécialisés.

52. Le grand nombre de cas de gastro-entérite en particulier chez les jeunes enfants et l'insalubrité de l'eau dans les zones rurales qui en est la cause ont retenu tout particulièrement l'attention. En présentant son budget pour 1980/81,

le Ministre des finances a proposé d'affecter un crédit de 500 000 malotis pour l'exécution immédiate de certains des projets d'adduction d'eau pour lesquels les fonds étaient insuffisants. Il a signalé que les populations rurales avaient elles-mêmes contribué volontairement plus de 50 000 malotis afin d'assurer l'alimentation en eau potable de leurs villages.

53. Un consultant, dont les services étaient rémunérés par le PNUD, a terminé le rapport qu'il devait présenter au gouvernement au sujet de la mise en oeuvre de moyens d'adduction d'eau et d'assainissement peu coûteux.

I. Participation des femmes au développement du Lesotho

54. Le rapport de la troisième mission d'étude exposait le rôle particulièrement important des femmes dans l'économie du Lesotho où la vie familiale est perturbée par la migration de la main-d'oeuvre.

55. Pendant la période considérée, le Gouvernement du Lesotho a continué de promouvoir la participation de la femme à la vie économique, sociale et culturelle du pays. Des mesures ont été prises en vue d'aider les femmes rurales qui participent à des programmes d'auto-assistance grâce à l'institution d'une organisation nationale appelée "Les femmes du Lesotho et l'auto-assistance". Cette organisation sera dotée d'une personnalité juridique, sera constituée à la base par la population féminine des villages. Elle aura des comités dans les villages, des sous-comités d'application sur divers aspects du développement, notamment du commerce, de la santé, des sports, de la culture et de la jeunesse. Les comités de villages seront subordonnés à des comités de coordination qui rendront compte à un Comité exécutif central. Un Bureau des affaires féminines, chargé de coordonner les travaux relatifs aux questions féminines, a été institué au sein du cabinet du Premier Ministre. Ce bureau s'emploie activement à aider les femmes rurales qui participent à des programmes d'auto-assistance à s'organiser dans le cadre de la structure décrite ci-dessus.

56. Les efforts du gouvernement pour faire participer plus efficacement la femme au développement ont été appuyés par certains pays et organismes donateurs. La mission a appris qu'un accord avait été conclu avec l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA) aux termes duquel une partie des économies réalisées sur les projets subventionnés pourrait être utilisée pour des projets intéressants les femmes. La SIDA s'est en outre engagée à participer au financement de projets destinés à créer des emplois pour les femmes. Le gouvernement accueille favorablement tous les appuis de ce genre.

III. REACTION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AU PROGRAMME SPECIAL
D'ASSISTANCE ECONOMIQUE DE L'ONU AU LESOTHO

57. D'après les renseignements fournis par le Gouvernement du Lesotho à la quatrième mission d'étude, au 31 mai 1980 les contributions versées ou annoncées par la communauté internationale au titre du Programme spécial d'assistance économique de l'ONU au Lesotho s'élevaient au total à 160 110 000 dollars. A titre de comparaison, ce chiffre représente un accroissement de 37 346 000 dollars par rapport aux contributions versées ou annoncées au titre du Programme spécial au mois de mai 1979. On trouvera au tableau 1 ci-après le détail des contributions pour les différents projets ainsi que le nom des pays ou organismes donateurs.

58. La mission d'étude a constaté que des projets de moindre ampleur du programme avaient été achevés, comme l'indique le tableau 1. Un certain nombre de projets plus importants ont été financés en grande partie, notamment dans le domaine des transports et des communications. Le projet de construction d'un aéroport national a recueilli des contributions internationales de près de 34 millions de dollars. Le parc aérien civil a été renforcé grâce à l'assistance de pays donateurs. Des fonds ont été également fournis pour améliorer les landes d'atterrissage dans les régions montagneuses. Un nouveau projet portant sur l'établissement d'un système de communications internationales par satellite a bénéficié de l'aide d'un pays donateur.

59. Dans le domaine de l'agriculture, la construction du complexe de la minoterie du Lesotho doté d'installations de stockage en silos et d'installations ferroviaires a été achevée grâce à une assistance internationale et le fonctionnement de la minoterie est très profitable. Les négociations en vue d'un prêt à des conditions de faveur pour le nouveau projet relatif aux engrais et aux semences sont en bonne voie. Si elles sont menées à bien, la contribution correspondante figurera dans le rapport de la mission d'étude prochaine. Au cours de la période considérée, des contributions supplémentaires ont été annoncées pour le financement de la Banque de développement agricole. D'autre part, le projet recommandé visant à renforcer le réseau de commercialisation des produits de l'élevage a été intégralement financé et le gouvernement envisage de procéder à la mise en place d'un système pour l'achat de bétail et à la construction d'un nouvel abattoir. Le projet de production et de conditionnement de la volaille est partiellement financé.

60. Les projets visant à constituer des réserves alimentaires ont suscité des réactions très encourageantes. Grâce à des dons en maïs, une réserve alimentaire pour la région montagneuse a pu être constituée, et les recettes provenant de la vente de dons en blé ont permis de construire des entrepôts supplémentaires. Le gouvernement a affecté les dons en blé à la constitution d'une réserve stratégique nationale. Des négociations sont actuellement en cours pour affecter les recettes provenant de la vente de dons supplémentaires en blé à des fins de développement.

61. Dans le Programme spécial recommandé pour le Lesotho, on a attaché une importance particulière à la construction de routes, qui est une condition préalable au développement social et économique du pays et qui contribue en outre à atténuer les problèmes qui se sont posés dans les zones frontalières. La mission qui s'est rendue au Lesotho en juin 1980 a constaté qu'il y avait eu une augmentation sensible des coûts de la construction routière. Etant donné les estimations les plus récentes et le montant des fonds disponibles, le gouvernement envisage de procéder à la construction du tronçon Qacha's Nek-Quthing qui se trouve sur la route longeant le périmètre sud du Lesotho, mais les normes ne seront pas celles qui avaient été prévues : les plans prévoyaient initialement la construction d'importants tronçons de routes asphaltées à la norme 1.

62. A la suite de l'étude technique, le Gouvernement du Royaume-Uni a décidé de ne pas procéder à la construction du tronçon Mokhotlong-Taung-col de Sani mais il a fait savoir que les fonds déjà affectés à ce projet pourraient être reportés sur d'autres projets économiquement viables. Le Gouvernement du Lesotho examine actuellement la question. En revanche, au cours de la période considérée, des contributions internationales plus importantes ont été versées pour le projet de construction du tronçon Mafeteng-Mohale's Hoek. En outre, le programme de routes de desserte se déroule très bien grâce aux dons importants en nourriture pour l'élément "des vivres pour du travail" du projet.

63. Dans le domaine de la santé, le gouvernement a pu commencer la construction de l'hôpital de Qacha's Nek grâce aux fonds versés par les pays donateurs. La construction de dispensaires ruraux à Matebeng et Sixondo va commencer sous peu, une condition préalable au décaissement des fonds provenant des pays donateurs ayant été remplie.

64. Des progrès ont été également enregistrés dans les projets concernant l'enseignement. Les pays donateurs ont versé des fonds pour agrandir deux écoles professionnelles. Cependant, l'assistance internationale est encore nécessaire pour la construction d'un foyer à Maseru dans le cadre du programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences.

65. Les projets visant à encourager le secteur industriel ont également bénéficié du financement des pays donateurs. L'agrandissement de la zone industrielle de Maseru est achevé. Le projet portant sur les bâtiments industriels de réserve est à présent complètement financé. Des fonds ont été également fournis pour deux des quatre centres d'industries artisanales envisagés. Le projet visant à créer une usine de concassage de pierres a bénéficié d'un financement international et l'usine est entrée en service.

66. Afin de réduire la dépendance du Lesotho à l'égard de l'Afrique du Sud, le gouvernement a avancé de nouvelles propositions liées au programme initial. Il s'agit de l'agrandissement du parc de véhicules de transport routier, du développement de la production de laine et de mohair, du renforcement du réseau de commercialisation des produits de l'élevage et de la mise en place de petites centrales hydroélectriques dans les zones rurales. On trouvera à l'appendice des détails sur les nouvelles propositions et sur l'état d'avancement des différents projets.

Tableau 1

Réaction de la communauté internationale au Programme spécial
d'assistance économique de l'ONU au Lesotho

Contributions versées ou annoncées au 31 mai 1980

(D'après les renseignements fournis par le Gouvernement du Lesotho
à la quatrième mission d'étude)

Numéro	Projet a/ Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Montant de la contribution	Nature de la contribution versée ou annoncée	Donateurs
1. Programme d'urgence (en milliers de dollars E.-U.)					
R-1*	Améliorations ponctuelles du tronçon de route Sekakes-Qacha's Nek	1 150	1 840	Subvention	Fonds européen de développement
R-3	Tronçon de route			Annonce	United States
R-4	Quthing-Sekakes- Lethena-Qacha's Nek	63 000	26 000	de contribution	Agency for International Development
R-2*	Parc de véhicules de transport routier	1 500	{ 306	Subvention	Commission économique européenne
			{ 2 760	Subvention	République fédérale d'Allemagne
R-5	Tronçon de route Thaba-Tseka-Mpiti	18 000	18 080	Annonce de contribution	Canada
R-6*	Trois centres d'entretien du Ministère des travaux publics	3 040	170 b/	Subvention	Fonds européen de développement
R-7	Renforcement des moyens techniques du Ministère des travaux publics	930	Assistance technique	Subvention	Irlande
C-1*	Renforcement du parc aérien civil				
	a) avions	2 300	{ 2 460	Subvention	Canada
	b) assistance technique		{ 870	Subvention	Fonds européen de développement
			{ 25	Subvention	Irlande
C-2*	Amélioration de l'aéroport de Maseru	50	228	Subvention	République fédérale d'Allemagne
C-3	Amélioration de cinq landes d'atterrissage en zone montagneuse	9 500	1 600	Subvention	République fédérale d'Allemagne
C-4	Aéroport national	46 000	{ 5 070	Annonce de contribution	Fonds européen de développement
			{ 4 200	Annonce de prêt	Koweït
			{ 800	Annonce de prêt	Abu-Dhabi
			{ 6 000	Annonce de prêt	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique

* La contribution a été versée à moins d'indications contraires.

/...

Tableau 1 (suite)

Numéro	Projet a/ Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Montant de la contribution	Nature de la contribution versée ou annoncée	Donateurs
C-4	(Suite)		{ 10 400	Annonce de prêt	Banque africaine de développement
			{		
			{ 3 000	Annonce de prêt	OPEP
			{ 4 500	Annonce de prêt	Arabie Saoudite
A-1	Réserves alimentaires de la région montagneuse	3 600	{ 1 440	Subvention	Commission économique européenne
			{		
			{ 1 600	Subvention	Programme alimentaire mondial - Catholic Relief Services - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture / Agence norvégienne de développement international
A-4	Modernisation des cultures	11 600	-	-	-
A-5	Autosuffisance en matière de traitement des céréales	4 700	{ 1 200	Subvention	Royaume-Uni
			{ 1 600	Prêt	OPEP
A-6	Développement de la production de laine et de mohair	2 870	{ 962	Subvention	Royaume-Uni
			{ 63	Subvention	Irlande
A-7	Banque de développement agricole	Coopération technique	1 086	Annonce de contribution	République fédérale d'Allemagne
A-13	Approvisionnement en blé et réserve stratégique	d/	1 400	Subvention	Programme alimentaire mondial
H-1	Constitution et élargissement des stocks de médicaments et autres fournitures médicales	1 735	{ 522	Subvention	Pays-Bas
			{ 400	Subvention	Japon
			{ 100	Subvention	Corée
			{ 1 580	Subvention	Pays-Bas
H-2	Hôpital de Qacha's Nek	613	495	Subvention	Danemark
H-3	Dispensaires ruraux à Matebang et Sixondo	178	118	Annonce de contribution	Pays-Bas
P-4*	Groupe électrogène diesel de Qacha's Nek	-	e/	Subvention	République fédérale d'Allemagne
L-1	Programme de développement à forte intensité de main d'oeuvre		{ 2 664	Annonce de contribution	Agence suédoise de développement international

/...

Tableau 1 (suite)

A/35/432
S/14153
Français
Annexe
Page 19

Numéro	Projet a/ Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Montant de la contribution	Nature de la contribution versée ou annoncée	Donateurs
L-1	Programme de développement à forte intensité de main-d'oeuvre		(2 664	Annonce de contribution	Agence suédoise de développement international
			(1 600	Annonce de prêt	Association internationale de développement (Banque mondiale)
			(330	Subvention	Royaume-Uni
		Total	<u>105 469</u>		
2. Programme de développement accéléré					
R-8	Route Mafeteng-Mohale's Hoek	14 760	(3 690	Annonce de contribution	Fonds européen de développement
			(1 200	Subvention	Pays-Bas
			(850	Subvention	Royaume-Uni
			(3 900	Annonce de prêt	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
R-9	Route Quthing-Mohale's Hoek	29 000	f/		
R-10	Route Taung-Mokhotlong- Col de Sani				
	a) *Etudes de faisabilité et de conception technique	520	520	Subvention	Royaume-Uni
	b) Construction	33 400	g/	-	-
R-11	Développement du programme de routes de desserte	13 510	4 500 h/	Subvention	Programme alimentaire mondial - Services de secours catholiques
A-8	Modernisation du système de production et d'entre- posage des récoltes - développement continu	10 480	-	-	-
A-9*	Renforcement du réseau de commercialisation des produits de l'élevage	412	412	Subvention	Royaume-Uni
A-10	Horticulture irriguée	1 300	246	Annonce de contribution	Royaume-Uni
A-11	Production et conditionnement de la volaille	5 000	(1 610	Annonce de contribution	Pays-Bas
			(129	Annonce de contribution	Unitarian Service Committee for Canada
A-12	Pisciculture d'eau douce	988	253	Annonce de contribution	Royaume-Uni

/...

Tableau 1 (suite)

Numéro	Projet a/ Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Montant de la contribution	Nature de la contribution versée ou annoncée	Donateurs
A-14	Stockage en silo en vue de la constitution d'une réserve stratégique de maïs	6 950	-	-	-
A-15	Projet relatif aux engrais et aux semences	3 000	-	-	-
P-1*	Identification du ou des emplacements pour la production d'énergie hydroélectrique à aménager et exécution d'une étude de faisabilité	1 150	1 000	Annonce de contribution	Canada
P-1 a)	Aménagement hydraulique des régions montagneuses Etude de faisabilité	6 150	f/	-	-
P-1 b) i)	Petites centrales hydro- électriques pour les régions rurales Etude de pré- faisabilité	307	-	-	-
ii)	Centrale d'énergie hydroélectrique sur la rivière Quthing. Etude de pré- faisabilité	307	-	-	-
iii)	Projet multiple à Jordane. Etude de pré-faisabilité	307	-	-	-
E-1	Agrandissement de quatre écoles professionnelles	2 260	235	Subvention	Pays-Bas
E-2*	Formation de moniteurs d'écoles professionnelles	140	Bourses d'études		Irlande
E-3	Programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences	460	157	Subvention	Royaume-Uni
H-4	Hôpital général national (phase 1)	3 690	872	Annonce de prêt	Banque africaine de développement
H-5	Formation de personnel médical	230	Bourses d'études		Différents donateurs
I-1*	Agrandissement de la zone industrielle de Maseru	980	2 070	Subvention	Fonds européen de développement
I-2	Bâtiments industriels de réserve	2 850	2 850	Annonce de prêt	Banque africaine de développement
I-3	Centres d'industries artisanales à Qacha's Nek, Quthing, Butha-Buthe et Mokhotlong	1 150	1 265	Annonce de contribution	Royaume-Uni

Tableau 1 (suite)

A/35/432
S/14153
Français
Annexe
Page 21

Numéro	Projet <u>a/</u> Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Montant de la contribution	Nature de la contribution versée ou annoncée	Donateurs
M-3	Usine de concassage de pierres à Ramorakane	690	(230 (33 (319	Subvention Capital-action Prêt Prêt	Autriche Sociétés financières internationales (Banque mondiale)
M-4	Carrière de grès et installation de taille de pierre	170	-	-	-
T-2	Communications internationales par satellite	6 700 <u>i/</u>	6 700	Annonce de contribution	République fédérale d'Allemagne
Total			<u>33 041</u>		
3. Contributions ne se rapportant pas à des projets déterminés					
			115	Annonce de Contribution	Inde
			5	Annonce de contribution	Pakistan
			<u>21 480 <u>g/</u></u>	Annonce de contribution	Royaume-Uni
Total			<u>21 600</u>		
Total des contributions versées ou annoncées au 31 mai 1980 (1+2+3)			<u>160 110</u>		

(Notes du tableau 1)

a/ Un astérisque (*) placé après le numéro du projet indique que ce projet recommandé a été achevé. Cependant, dans certains cas, le Gouvernement du Lesotho a décidé de le développer davantage.

b/ Des contributions supplémentaires ont été versées au titre des projets de construction routière R-1 et R-5.

c/ Le Gouvernement du Lesotho a versé la différence entre l'investissement initial et le total des contributions.

d/ Il faut 20 000 tonnes de blé pour constituer une réserve stratégique et 90 000 tonnes de grains pour alimenter les minoteries pendant une période de quatre ans.

e/ Fonds fournis au titre du projet R-2.

f/ Le Gouvernement du Lesotho a provisoirement affecté les fonds que fournira la Communauté économique européenne, en vertu de la Convention de Lomé II, de la façon suivante : 11,5 millions de dollars pour le projet R-9 et 6,15 millions de dollars pour le projet P-1 (a).

g/ A la suite de l'étude technique, le Gouvernement du Royaume-Uni a constaté que le projet n'était pas économiquement viable. Cependant le Gouvernement du Royaume-Uni a indiqué que les fonds qu'il avait déjà annoncés pour ce projet pouvaient être utilisés à d'autres projets considérés comme économiquement viables. Le Gouvernement du Lesotho examine cette question.

h/ Valeur approximative de l'aide alimentaire.

i/ Non compris les besoins en assistance technique.

APPENDICE

Etat d'avancement de différents projets du programme spécial
 d'assistance économique

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
1. <u>Programme d'urgence</u>	1 - 40	24
a) Transports routiers	1 - 7	24
b) Aviation civile	8 - 11	25
c) Agriculture, élevage et production alimentaire ...	12 - 30	26
d) Santé	31 - 35	29
e) Electricité	36 - 37	30
f) Création d'emplois	38 - 39	30
g) Dotation en personnel	40	30
2. <u>Programme de développement accéléré</u>	41 - 84	31
a) Transports routiers	41 - 48	31
b) Agriculture et élevage	49 - 62	32
c) Production hydroélectrique	63 - 68	34
d) Enseignement	69 - 72	35
e) Secteur de la santé	73 - 75	36
f) Industrie	76 - 78	36
g) Minéraux et industrie minière et extractive	79 - 82	37
h) Télécommunications	83 - 84	38

APPENDICE

Etat d'avancement de différents projets

1. Programme d'urgence

a) Transports routiers

R-1, R-3, R-4 : Route périphérique sud
(Coût estimatif révisé : 63 millions de dollars)

1. Le coût de ces projets, y compris le projet R-9 (tronçon Quthing-Mohale's Hoek), avait initialement été estimé à 46 millions de dollars. Le coût estimatif provisoire des trois projets sus-mentionnés s'élève actuellement à 63 millions de dollars. L'Agency for International Development des Etats-Unis a annoncé une contribution de 26 millions de dollars et le Gouvernement du Lesotho a alloué 5 millions de dollars, prélevés sur ses propres ressources. La subvention de 1 840 000 dollars du Fonds européen de développement (FED) a déjà été utilisée pour exécuter le projet R-1.

2. On examine actuellement la possibilité de créer une équipe de construction relevant du Ministère des travaux publics, qui serait chargée d'exécuter le projet avec les fonds disponibles.

R-2 : Parc de camions
(Coût estimatif initial : 1,5 million de dollars)

3. La compagnie de transport de marchandises du Lesotho, organisme paraétatique, a été créée et est entièrement opérationnelle. Quatre experts, dont les services sont offerts par la République fédérale d'Allemagne, sont entrés en fonction. Les dix camions fournis par la CEE et les 20 camions donnés par la République fédérale d'Allemagne sont pleinement utilisés pour le transport des marchandises. La construction de la gare routière de Qacha's Nek a été achevée : celle de la gare routière et de la station service de Quthing, de la gare routière, de l'atelier et des bureaux de Maseru, le sera prochainement. Cette partie du projet est financée avec les fonds reçus de la République fédérale d'Allemagne (2 760 000 dollars) et de la CEE (306 000 dollars).

4. La route à travers le sud-est du Lesotho, utilisée naguère pour transporter la laine au marché du Conseil de la laine à Durban en Afrique du Sud, a été fermée après la création du Transkei, aussi la laine devra-t-elle être acheminée sur Mohale's Hoek, où se fait la liaison avec le réseau ferroviaire sud-africain. Il est donc indispensable d'augmenter le nombre de camions : il faudra pour cela disposer d'environ 2 millions de dollars - et de 500 000 dollars pour la construction d'un entrepôt à Maseru. On négocie actuellement le financement de ces deux projets avec la République fédérale d'Allemagne.

R-5 : Route de Thaba-Tseka à Mpiti
(Coût estimatif : 18 millions de dollars minimum)

5. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a déjà achevé une étude de faisabilité, qui a coûté 70 000 dollars; l'Agence fera connaître sous peu ses conclusions. Dans les études préliminaires de faisabilité, on a estimé que le coût du projet excéderait 18 millions de dollars. Des négociations sont en cours avec le Gouvernement canadien; il est entendu que les fonds seront avancés à titre de prêt.

R-6 : Trois centres de services d'entretien relevant du Ministère des travaux publics
(Coût estimatif initial : 3 040 000 dollars)

6. Deux ateliers d'entretien à Mphaka et à Qacha's Nek ont été installés dans le cadre du projet R-1 avec une aide du FED. Le troisième, qui se trouve à Thaba-Tseka et dont la construction avait été entreprise avec des fonds du Royaume-Uni, sera agrandi grâce à un prêt de l'AID au titre du troisième projet routier.

R-7 : Renforcement des moyens techniques du Ministère des travaux publics
(Coût estimatif initial : 930 000 dollars)

7. Le recrutement de personnel au titre de la coopération technique devrait s'effectuer à partir de sources bilatérales et multilatérales. Le Gouvernement irlandais a fourni les services de trois architectes et de cinq ingénieurs. Le FED a été sollicité pour les services d'un ingénieur. On compte également recevoir une aide de l'AID à titre de prêt dans le cadre du troisième projet routier.

b) Aviation civile

C-1 : Renforcement du parc aérien de l'aviation civile
(Coût estimatif initial : 2,3 millions de dollars)

8. La Lesotho Airways Corporation a reçu du Gouvernement canadien en mai 1979 deux appareils Twin Otter ainsi que des pièces détachées pour un montant total de 2,46 millions de dollars. Le FED a fourni 870 000 dollars pour financer une équipe de gestion de cinq personnes; l'Irlande a offert 25 000 dollars pour des stages de formation accélérée du personnel de la Lesotho Airways.

C-2 : Amélioration de l'aéroport de Maseru
(Coût estimatif initial : 50 000 dollars)

9. Le projet a été terminé grâce à une aide de la République fédérale d'Allemagne.

C-3 : Amélioration de pistes d'atterrissage en zone montagneuse
(Coût estimatif révisé : 9,5 millions de dollars)

10. Le projet vise à améliorer les pistes d'atterrissage de Qacha's Nek, Semongkong et Mokhotlong, ainsi que celles qui sont situées à Sehongkong, Nkau's, Sehlabathehe,

Lesobeng et Quthing. On projette également de clôturer certains terrains d'atterrissage et de prendre des mesures complémentaires. On envisage en outre d'agrandir le hangar de l'aéroport de Maseru afin de pouvoir procéder sous abri à l'entretien de deux grands appareils de la Lesotho Airways. La République fédérale d'Allemagne a fourni 1,6 million de dollars au titre de ce projet. Il faut obtenir d'urgence des fonds supplémentaires.

C-4 : Aéroport national

(Coût estimatif révisé : 46 millions de dollars)

11. Les fonds déjà affectés au projet se répartissent comme suit : Banque africaine de développement (BAFD), 10,4 millions de dollars; Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, 6 millions de dollars; FED, 5 millions de dollars; Arabie saoudite, 4,5 millions de dollars; Koweït, 4,2 millions de dollars; OPEP, 3 millions de dollars; Abou Dhabi, 800 000 dollars. L'exécution de ce projet important et hautement prioritaire nécessitera des fonds supplémentaires.

c) Agriculture, élevage et production alimentaire

A-1 : Réserves alimentaires de la région montagneuse

(Coût estimatif révisé : 3,6 millions de dollars)

12. Une réserve de 5 000 tonnes de maïs fournie par le PAM a été créée afin d'approvisionner rapidement les habitants de régions montagneuses peu accessibles lorsque l'approvisionnement habituel est interrompu. Les stocks de céréales entreposés dans les montagnes, qui sont périodiquement vendus au public et renouvelés, constituent en outre une source d'alimentation à laquelle ces régions ont aisément accès à des prix raisonnables.

13. En vue d'aider à maintenir le niveau de la réserve, le PAM contribuera 430 tonnes de maïs à titre de compensation chaque fois que le stock sera renouvelé.

14. On prévoit d'agrandir certains silos et d'en construire de nouveaux; leur nombre sera ainsi porté à 32, dont 28 se situeront dans les montagnes et 4 dans les basses terres, aux frontières. On disposera aussi d'une surface d'ensilage supplémentaire de 83 120 pieds carrés au total. On projette également d'améliorer 14 silos du pays, actuellement inadéquats.

15. Des fonds ont été fournis par le Programme alimentaire mondial (PAM), la Catholic Relief Services, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisme norvégien pour le développement international (NORAD). Le produit de la vente du blé donné par la CEE pour la période 1978-80 sert également à financer le projet. On prévoit que le programme sera achevé en 1981-1982.

A-4 : Modernisation des cultures

(Coût estimatif initial : 11,6 millions de dollars)

16. Le gouvernement continue à accorder une priorité à cet important projet et est convaincu que les rendements peuvent être améliorés dans des conditions normales

d'exploitation. Le gouvernement a lui-même affecté à ce projet 7,2 millions de dollars pendant la période s'étendant de 1976/1977 à 1979/1980.

17. Les rendements, qui ont été faibles en 1977/1978 et 1978/1979, se sont améliorés l'année dernière et ont dépassé le niveau initial de 1976/1977. On n'a trouvé aucun donateur à ce jour, et l'aide technique au niveau de la planification et de la supervision reste insuffisante.

A-5 : Autosuffisance en matière de traitement des céréales
(Coût estimatif révisé : 4,7 millions de dollars)

18. La construction des Grands moulins du Lesotho, ainsi que celle de leurs silos et de leurs installations ferroviaires, est terminée; l'ensemble est entré en opération en avril 1979. Les silos ont une capacité maximum de 30 000 tonnes et une capacité fonctionnelle normale de 25 000 tonnes. Les minoteries ont une capacité de production normale de 39 000 tonnes de farine par an et de 7 150 tonnes de sous-produits obtenus par la mouture de 46 150 tonnes de blé.

19. Le montant total des investissements en capitaux, y compris les installations ferroviaires, a été financé par un prêt souple de 1,6 million de dollars de l'OPEP, une subvention de 1,2 million de dollars du Gouvernement britannique et le solde par le Gouvernement du Lesotho. Le Royaume-Uni finance en outre une équipe de gestion de neuf personnes pour une période de deux ans, qui assure les services d'ingénierie, de gestion et de formation.

A-6 : Développement de la production de laine et de mohair
(Coût estimatif initial : 2,8 millions de dollars)

1) Commercialisation de la laine et du mohair

20. Afin d'acheminer la laine et le mohair par Maseru, le gouvernement a décidé de construire quatre points de collecte - à Mokhotlong, Qacha's Nek, Mohale's Hoek et Leribe - au lieu des sept grands entrepôts de district du projet initial. Ces points de collecte seront conçus sur le même modèle que les grands entrepôts, à cette exception près que l'on n'y procédera pas aux opérations de vérification, de reclassement et de rassemblement : celles-ci seront exécutées dans un centre de commercialisation qui sera créé à Maseru. Le Gouvernement britannique avait approuvé une subvention de 679 000 dollars au titre du projet initial. Il a approuvé le projet révisé et a réduit en conséquence sa subvention à 257 000 dollars. En outre, des négociations sont en cours avec le Fonds d'équipement des Nations Unies.

21. On envisage d'agrandir les installations de stockage du grand entrepôt de Maseru, ville par laquelle passeront toute la laine et tout le mohair du pays. Il sera également nécessaire d'assurer le transport entre les points de collecte et Maseru. Le projet est à l'étude et son coût estimatif sera connu prochainement.

22. Le système de commercialisation actuel est tel que les éleveurs doivent attendre longtemps - parfois une année entière - pour toucher leur part du produit de la vente. Les petits éleveurs en souffrent particulièrement. On envisage, en

vue de parer à cet inconvénient, de créer un fonds autorenouvelable de 1,2 million de dollars. Le coût estimatif de ce projet, y compris l'aide technique et la formation, s'élève à 1 530 000 dollars a/.

2) Lutte contre la gale des moutons

23. L'exécution de ce projet, qui est financé par une subvention de 550 000 dollars du Royaume-Uni, est en bonne voie. La maladie a été enrayerée mais n'a pas encore été complètement éliminée. A la fin de 1979, le montant total des dépenses et des engagements s'élevait à 545 000 dollars. On a demandé au Royaume-Uni une subvention supplémentaire de 255 000 dollars.

24. Le gouvernement envisage actuellement, en vue d'éliminer complètement cette maladie, de construire neuf dépôts de district afin que l'on puisse trouver dans toutes les parties du pays des vaccins et des médicaments. Un service de transport sera également nécessaire pour assurer la livraison des médicaments. Le coût estimatif, y compris la formation, se chiffre à 392 000 dollars.

3) Programmes de fourniture de médicaments, de vaccins et de blocs de sel

25. Le Royaume-Uni a approuvé en janvier 1978 une subvention de 155 000 dollars, à titre de ressources additionnelles pour l'actuel Fonds autorenouvelable destiné à l'élevage afin de permettre l'achat de médicaments, de vaccins et de blocs de sel. Le produit de la vente aux éleveurs est versé entièrement au Fonds autorenouvelable. Le montant total des dépenses et des engagements au titre de ce projet s'élevait à 110 000 dollars au 31 janvier 1979.

A-7 : Banque de développement agricole
(Considéré précédemment comme ne relevant que de la coopération technique)

26. La Banque est entrée en service en mars 1980. La République fédérale d'Allemagne y a affecté 1,1 million de dollars sous réserve de l'évaluation du projet.

A-13 : Fourniture de blé et réserve stratégique

27. La réserve stratégique nationale de 20 000 tonnes de blé est en train d'être constituée. Le blé, conservé dans les silos de la Lesotho Flour Mills (minoteries du Lesotho), sera vendu et remplacé par la voie d'opérations commerciales ordinaires.

28. On a reçu en mai 1980 un don initial de 7 000 tonnes de blé envoyé par le PAM avec qui des négociations sont actuellement en cours en vue d'obtenir une nouvelle contribution à la réserve.

29. En plus de la réserve de blé, le gouvernement continue à recevoir du blé destiné à la vente aux fins du développement. La CEE a fourni 1 500 tonnes de blé à titre de don en 1978 et 3 000 tonnes en 1979. Un autre don de 3 000 tonnes de blé est attendu pour 1980. Le produit de la vente du blé offert en 1978, soit 240 000 dollars, sert à financer la première phase de la construction des installations de stockage qui faisaient défaut au Service de gestion alimentaire dans les régions frontalières. Le produit de la vente des donations de blé pour 1979 et 1980 (1,2 million de dollars), sera utilisé aux mêmes fins. Des négociations sont en cours avec la CEE en vue d'obtenir, dans les années suivantes, de nouveaux dons de blé qui sera vendu au profit du développement de l'agriculture.

30. Le gouvernement a demandé à l'USAID de lui faire don de 90 000 tonnes de blé. L'USAID examine actuellement cette demande. Si les propositions sont acceptées, le blé, qui sera livré en quatre ans, au rythme de 22 500 tonnes par an et emmagasiné dans les silos de la Lesotho Flour Mills, pourrait remplacer celui qui est acheté à l'Afrique du Sud.

d) Santé

H-1 : Constitution et accroissement des stocks de médicaments et autres fournitures médicales
(Coût estimatif révisé : 1 735 000 dollars)

31. L'Association des dispensaires du Lesotho a construit, grâce à une aide de 522 000 dollars fournie par le Gouvernement néerlandais, une usine pour entreprendre la fabrication sur place de médicaments. Le Gouvernement japonais a fourni des médicaments d'une valeur de 400 000 dollars. Le Gouvernement néerlandais a octroyé une subvention de 1 580 000 dollars et la République de Corée de 100 000 dollars.

32. Un local d'entreposage et des bureaux ont été construits. Le stock national de médicaments devait entrer en service à partir du 1er avril 1980 et tous les hôpitaux du pays s'y approvisionneront en produits pharmaceutiques et en fournitures médicales. Le programme prévoit également la formation du personnel chargé de gérer le stock.

H-2 : Hôpital de Qacha's Nek
(Coût estimatif révisé : 713 000 dollars)

33. Le projet prévoyait la rénovation de l'ancien hôpital et la construction d'un nouvel hôpital. L'Organisme danois pour le développement international (DANIDA), a fourni 495 000 dollars pour l'exécution du projet qui a commencé en juillet 1979.

34. Une assistance supplémentaire serait nécessaire pour assurer la gestion de ce projet. Le Danemark a été pressenti à ce sujet. De même, du matériel et des fonds destinés au nouvel hôpital sont également nécessaires. Des démarches ont été entreprises auprès du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) pour lui demander une contribution de 40 000 dollars. Il faudrait encore un don de 178 000 dollars.

H-3 : Dispensaires ruraux à Matebang et Sixonde
(Coût estimatif révisé : 178 000 dollars)

35. Les Pays-Bas avaient annoncé une subvention de 118 000 dollars, soit 59 000 dollars pour chacun des deux dispensaires, sous réserve de l'achèvement des voies d'accès à ces dispensaires. Ces routes sont maintenant terminées. Soixante mille dollars sont nécessaires pour mener à bien le projet.

e) Electricité

P-3 : Approvisionnement d'urgence en électricité
(Coût estimatif : 9 millions de dollars)

36. Le projet a été annulé en raison de l'escalade des prix du pétrole et de l'incertitude de la situation politique dans la région.

P-4 : Groupe électrogène diesel de Qacha's Nek

37. Deux groupes électrogènes de 250 KVA ont pu être achetés grâce aux fonds offerts par la République fédérale d'Allemagne au titre du projet R-2 (parc de camions). Des fonds ont également été fournis pour l'installation des réseaux si bien qu'il est désormais possible d'exécuter le projet.

f) Création d'emplois

L-1 : Programme de développement à forte intensité de travail

38. Le gouvernement a réservé un rang de priorité élevé à la création d'emplois à forte intensité de travail dans tout le pays. Le service chargé d'exécuter des travaux de construction à forte intensité de travail a achevé deux projets routiers et un projet de conservation des sols à Ratau grâce aux subventions du Royaume-Uni et du SIDA. Un prêt de l'IDA permettra de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre du programme de gravillonnage des routes. Ce même service a mené à bien le gravillonnage de la route Lithabaneng-Ramorkana.

39. Les travaux de la route Seaka-Nohana devraient commencer au début de l'exercice 1980-1981. Le prêt de l'IDA permettra de poursuivre le programme de gravillonnage.

g) Dotation en personnel

D-1 : Formation et renforcement du personnel

40. Le gouvernement a encore besoin d'urgence d'une assistance technique et d'activités de formation dans certains domaines afin de pouvoir mettre en oeuvre efficacement les projets du programme d'assistance. Des renseignements à ce sujet peuvent être obtenus auprès du Ministère des finances et de la planification du développement, à Maseru (Lesotho).

2. Programme de développement accéléré

a) Transports routiers

R-8 : Route Mafeteng-Mohale's Hoek

41. Des fonds destinés à ce projet ont été fournis sous forme de subventions par le FED pour un montant de 3,69 millions de dollars, par les Pays-Bas pour 1,2 million de dollars et par le Royaume-Uni pour 850 000 dollars. La Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA) s'est engagée à octroyer un prêt "souple" de 3,9 millions de dollars. La route a été achevée sur une distance de 5 km, les travaux étant financés par le Royaume-Uni, et la construction des tronçons financés par le FED et par les Pays-Bas sera bientôt entreprise. Des fonds supplémentaires seront nécessaires pour achever le projet.

R-9 : Route Mohale's Hoek-Quthing
(Coût estimatif : 29 millions de dollars)

42. A l'origine, ce projet était associé aux projets R-1, R-3 et R-4, dont il a maintenant été séparé en raison du manque des fonds. Le coût estimatif préliminaire du projet est de 29 millions de dollars. Le gouvernement lui a affecté 11,5 millions de dollars qui doivent être fournis par la CEE au titre du second accord de Lomé. Il est nécessaire de recueillir d'urgence des fonds supplémentaires.

R-10 : Route Taung-Mokhotlong-Sani Pass
(Coût estimatif révisé : 33,4 millions de dollars)

43. Ce projet comporte deux tronçons de route, l'un de Mokhotlong à Taung et l'autre de Mokhotlong à Sani Pass, soit au total 132 km. Le Gouvernement du Royaume-Uni avait convenu d'accorder une subvention de 22 millions de dollars pour financer l'étude de faisabilité, l'étude de conception technique et les travaux de construction de la route. Cependant, au vu de l'étude de conception technique, qui a coûté 520 000 dollars, le Royaume-Uni a jugé que la construction de la route n'était pas rentable. Il a indiqué toutefois que la contribution qu'il avait déjà annoncée pouvait être utilisée pour d'autres projets qui seraient, eux, rentables. Une autre source de financement est donc recherchée pour ce projet.

R-11 : Développement du programme de routes de desserte
(Coût estimatif révisé : 13,51 millions de dollars)

44. Le projet initial a été totalement remanié et un descriptif a été élaboré avec l'aide de l'USAID. Ce projet visera en particulier aux routes de desserte des villages et aux voies d'accès dans la région montagneuse du sud. Il prévoit notamment l'ouverture de sentiers et la construction de passerelles suspendues au-dessus des torrents. Les travaux dureront de 1981 à 1987 et coûteront 13,51 millions de dollars.

45. Quatorze mille cinq cents personnes travaillent au programme d'auto-assistance actuel. Elles sont rémunérées en produits alimentaires fournis par le PAM et par les Catholic Relief Services. Il est prévu de porter à au moins 20 000 le nombre de ces travailleurs en 1981. La partie du programme qui bénéficie de l'assistance de l'USAID viendra s'ajouter au programme actuel.

46. L'aide alimentaire du PAM et des Catholic Relief Services est passée de 10 000 tonnes en 1979-80 à 12 400 tonnes en 1980-81 de façon à répondre aux besoins du programme des routes de desserte dans les régions où la situation est urgente. Une aide supplémentaire a été demandée pour les années suivantes.

47. Des démarches ont été faites auprès de l'Organisation des Nations Unies en vue d'obtenir une assistance technique pour l'élaboration de nouveaux programmes destinés en particulier aux régions montagneuses et aux régions frontalières. L'USAID et le PAM ont également été sollicités pour fournir des outils et apporter une assistance dans les domaines de la formation du personnel et de la direction des opérations.

48. Les installations de stockage construites au titre du projet A-1 faciliteront la distribution d'aliments pour rétribuer les travailleurs dans les régions montagneuses et autres régions où il y a urgence, renforçant ainsi l'efficacité de ce projet.

b) Agriculture et élevage

A-8 : Modernisation du système de production et d'entreposage des récoltes - développement continu
(coût estimatif initial : 10,48 millions de dollars)

49. Voir A-4. Ce projet, pour l'essentiel, fait partie du projet A-4.

A-9 : Renforcement du réseau de commercialisation des produits de l'élevage
(Coût estimatif révisé : 412 000 dollars au minimum)

50. Un don de 412 000 dollars a été accordé par le Gouvernement du Royaume-Uni pour financer la mise en place d'un système d'achat de bétail pour le nouvel abattoir qui doit être érigé dans la banlieue de Maseru. Ce projet comporte la mise en place de 30 parcs pour la vente de bétail à cornes et de 17 gîtes d'étapes dans les régions montagneuses. Il est en cours de réalisation mais les fonds disponibles ne sont pas suffisants pour l'ensemble du pays.

A-10 : Horticulture irriguée
(Coût estimatif initial : 1,3 million de dollars)

51. Un descriptif du projet est en voie d'achèvement. Il sera financé par le Royaume-Uni à concurrence de 246 000 dollars pour le programme triennal 1979-1980 à 1981-1982. Des fonds supplémentaires sont nécessaires.

A-11 : Production et conditionnement de la volaille
(Coût estimatif révisé : 4,5 millions de dollars)

52. Le projet est divisé en cinq éléments qui sont les suivants :

i) Production d'oeufs et de volaille (2 millions de dollars)

53. Les Pays-Bas ont annoncé une contribution de 1,6 million de dollars pour ce projet.

ii) Installation d'élevage et d'abattage de la volaille (438 000 dollars)

54. CEBEMO, une organisation centrale, sise à La Haye, qui s'occupe du financement coopératif de programmes de développement, a fait savoir qu'elle était disposée à financer cet élément du projet.

iii) Incubation et élevage (1 230 000 dollars)

55. Aucun donateur n'a encore été trouvé pour cet élément.

iv) Personnel, locaux, logements et transports (786 640 dollars)

56. Aucun donateur n'a encore été trouvé pour cet élément.

v) Centres de commercialisation (129 000 dollars)

57. L'Unitarian Service Committee du Canada en assurera le financement.

A-12 : Pisciculture d'eau douce
(Coût estimatif révisé : 988 000 dollars)

58. En raison du coût estimatif élevé de ce projet et de la hausse rapide du prix de la nourriture pour les poissons, un projet révisé est en cours d'élaboration. Le Gouvernement du Royaume-Uni a fourni 253 000 dollars pour une étude de faisabilité.

A-14 : Stockage en silo en vue de la constitution d'une réserve stratégique de maïs et complexe de minoterie et d'aliments du bétail
(Coût estimatif révisé : 9,45 millions de dollars, dont 6,95 millions de dollars financés par des donateurs)

59. Il s'agit d'un projet intégré prévoyant des installations de stockage en silo, une minoterie de maïs et une usine d'aliments du bétail qui serait construite à côté des Lesotho Flour Mills à Maseru. Il est proposé de bâtir des silos de stockage d'une contenance de 30 000 tonnes, dont 7 500 tonnes à Maputsoe à côté de la minoterie de maïs existante, et 22 500 tonnes à Maseru à côté de la minoterie de blé. Une partie des installations sera utilisée pour la réserve stratégique nationale (15 000 tonnes de maïs), le reste pour le stockage des vivres pour le développement. Les dons de maïs jaune seront vendus à la fabrique d'aliments du bétail, et le

produit de la vente utilisé pour acheter du maïs blanc destiné à la réserve et pour financer un fonds de développement agricole.

60. Le coût estimatif des silos de stockage, de la minoterie de maïs et de l'usine d'aliments du bétail est d'environ 5,6 millions de dollars. Le maïs destiné à la réserve stratégique nationale coûterait environ 3,85 millions de dollars b/. On aura besoin de donateurs pour financer la construction des silos de stockage (coût : 3,1 millions de dollars) et pour l'achat de céréales (coût : 3,85 millions de dollars). On recherchera un financement à des conditions commerciales pour la minoterie de maïs et la fabrique d'aliments du bétail.

A-15 : Projet relatif aux engrais et aux semences b/
(Coût estimatif : 3 millions de dollars)

61. Ce projet doit fournir au secteur agricole le soutien nécessaire pendant que le gouvernement procédera à la restructuration du programme de modernisation des systèmes de culture (projets A-4 et A-3) dans le cadre de son troisième plan quinquennal de développement. Il s'agit d'accroître la production agricole et de parvenir à une plus grande autosuffisance dans le domaine de la production vivrière. Le projet prévoit la fourniture d'engrais et de semences pour la culture du blé, des pommes de terre, des haricots, du maïs et du sorgho.

62. Les négociations avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour ce projet en sont à un stade avancé et devraient être terminées en septembre 1980.

c) Production hydroélectrique

P-1 (A) : Plan d'exploitation des ressources hydrauliques des hautes terres c/

63. Ce plan doit permettre au Lesotho d'accéder à une certaine autosuffisance dans le domaine de la production d'électricité, et d'exporter de l'eau en Afrique du Sud. Une étude de préfaisabilité a été achevée, elle est actuellement examinée par les deux gouvernements.

P-1 (B) : Faisabilité et conception de projets de production d'énergie hydroélectrique à l'échelle nationale

64. Outre le plan d'exploitation des ressources hydrauliques des hautes terres, le gouvernement propose de mettre au point des projets de captation plus modestes ne relevant pas de ce plan.

i) Petites usines hydroélectriques pour les zones rurales : étude de préfaisabilité
(Coût estimatif : 307 000 dollars)

b/ Pour des informations plus détaillées, se reporter au document A/34/393, annexe, par. 83 et 84.

c/ Ibid., par. 85.

65. Le Gouvernement du Lesotho attache une grande importance à la mise en valeur de ses ressources hydrauliques pour la production d'énergie. Il propose d'effectuer une étude pour déterminer la demande d'énergie des collectivités rurales qui peut être satisfaite de manière économique par le réseau national. Par ailleurs, cette étude permettra de définir des emplacements qui conviendraient pour la production d'électricité et les travaux de génie civil. Le mandat correspondant à l'étude a été défini, et celle-ci sera achevée en neuf mois. La somme nécessaire pour cette étude s'élève à 307 000 dollars.

ii) Production hydroélectrique sur la Quthing : étude de préfaisabilité
(Coût estimatif : 307 000 dollars)

66. La Quthing prend sa source dans le Drakensburg du sud. On pense que la topographie de son bassin supérieur, où les précipitations annuelles sont d'environ 1 000 mm, se prêterait à l'aménagement d'un réservoir de retenue et à la production d'énergie. On se propose d'effectuer une étude de préfaisabilité pour évaluer l'intérêt de la mise en valeur du potentiel hydroélectrique de cette rivière. Le coût estimatif de l'étude s'élève à 307 000 dollars, dont le financement reste à assurer.

iii) Projet polyvalent de Jordane : étude de préfaisabilité
(Coût estimatif : 307 000 dollars)

67. Une étude de préfaisabilité est nécessaire pour évaluer l'intérêt de la mise en valeur du potentiel de la Sengunyane et l'incidence de cette mise en valeur sur l'approvisionnement national d'électricité. On estime le coût de l'étude à 307 000 dollars; son financement reste à assurer.

P-5 : Générateur Diesel à Mokhotlong

68. Etant donné la hausse des coûts, ce projet a été annulé.

d) Enseignement

E-1 : Agrandissement de quatre écoles professionnelles
(Coût estimatif initial : 2,26 millions de dollars)

69. Pour remédier au manque d'ouvriers qualifiés dans différentes branches, on se propose de moderniser quatre écoles professionnelles situées à Leribe, Mohale's Hoek, Maliele et Qacha's Nek. Les écoles ont un besoin urgent de matériel d'enseignement, de laboratoires, de dortoirs pour les élèves et de logements adéquats pour les enseignants.

70. Le Gouvernement néerlandais a fourni 235 000 dollars. Des fonds supplémentaires sont nécessaires.

E-2 : Formation de moniteurs d'écoles professionnelles
(coût estimatif initial : 140 000 dollars)

71. Ce projet complète le projet E-1. Le Gouvernement irlandais a offert des bourses, et huit moniteurs sont en cours de formation dans des écoles financées par l'International Development Agency.

E-3 : Programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences
(Coût estimatif initial : 460 000 dollars)

72. Le but de ce projet était de continuer à développer un programme intensif destiné à donner aux élèves désireux d'entrer à l'Université nationale une meilleure formation en mathématiques et en sciences. Une subvention du Royaume-Uni, d'un montant de 157 000 dollars, a permis de financer la première phase du projet. Il faut maintenant assurer le financement de la deuxième phase, qui prévoit la construction de classes supplémentaires, de laboratoires et de logements pour les élèves et le personnel.

e) Secteur de la santé

H-4 : Hôpital général national (phase 1)
(Coût estimatif initial : 3,69 millions de dollars)

73. Selon les prévisions des consultants, le coût estimatif provisoire du projet s'élevait à 24 millions de dollars. Le projet est encore en cours d'examen. Lorsque cet examen sera achevé, on demandera l'aide de la communauté internationale.

H-5 : Formation de personnel médical
(Coût estimatif initial : 230 000 dollars)

74. La formation de personnel médical a fait des progrès notables. Actuellement, 64 stagiaires du Lesotho reçoivent une formation à l'étranger. Quatre d'entre eux suivent des cours de médecine spécialisée, 27 de médecine générale et 9 de pharmacie.

75. Un cours de formation de laborantins d'une durée d'un an a démarré en octobre 1979. En outre, le gouvernement se propose de dispenser une formation complémentaire à des infirmières qualifiées, afin de les mettre à même de poser un diagnostic et de traiter des maladies courantes dans les dispensaires. Les travaux préparatoires à la création d'une faculté des sciences sanitaires à l'Université nationale du Lesotho sont en cours. L'Université offrira également, à partir de septembre 1980, un cours de 18 mois permettant d'obtenir un diplôme de pharmacie.

f) Industrie

I-1 : Agrandissement de la zone industrielle de Maseru
(Coût estimatif initial : 980 000 dollars)

76. L'agrandissement de la zone industrielle de Maseru est achevé, sauf en ce qui concerne le revêtement des routes. Le domaine industriel de Thetsane, qui fait partie intégrante du projet, est presque achevé. Le Fonds européen de développement a fourni 2 070 000 dollars pour ce projet.

I-2 : Bâtiments industriels de réserve
(Coût estimatif révisé : 2,85 millions de dollars)

77. La Banque africaine de développement a approuvé un montant de 2,85 millions de dollars pour ce projet.

I-3 : Centres d'industries artisanales à Qacha's Nek, Quthing, Butha-Buthe et Mokhotlong
(Coût estimatif initial : 1,15 million de dollars)

78. Le Gouvernement du Royaume-Uni a accepté de fournir 1 265 000 dollars pour les centres de Leribe et Mohale's Hoek et les travaux de construction doivent démarrer en 1980. Des fonds sont nécessaires pour les autres centres.

g) Minéraux et industrie minière et extractive

M-1 et M-2 : Accélération de la prospection de diamants et d'uranium
(Coût estimatif initial : 500 000 dollars)

79. Un géologue spécialiste de l'uranium a été recruté pour renforcer le projet de prospection de minéraux du PNUD. Des fonds fournis par le PNUD ont permis d'acquérir un nouvel équipement radiométrique pour la prospection de l'uranium (coût : 30 000 dollars). Un levé gravimétrique de l'ensemble du pays a été effectué par le United Kingdom Institute of Geological Sciences, et le United Kingdom Directorate of Overseas Surveys fait actuellement imprimer les cartes géologiques mises au point par l'équipe du PNUD chargée des levés géologiques. L'Agence internationale de l'énergie atomique a également fourni les services d'un expert pour la prospection de l'uranium.

80. Le Gouvernement du Lesotho a affecté 1,23 million de dollars à l'exécution de ce projet.

M-3 : Concassage de pierres à Ramorakane
(Coût estimatif initial : 690 000 dollars)

81. La Société financière internationale (SFI) a investi un capital action de 33 000 dollars et consenti un prêt de 319 000 dollars pour les activités extractives. L'installation située à Ha Foso, à 13 km de Maseru, a éprouvé récemment quelques difficultés d'exploitation, mais on s'attend à ce que l'exploitation reprenne bientôt à plein régime.

M-4 : Carrière de grès et taille de pierre
(Coût estimatif initial : 170 000 dollars)

82. On recherche toujours le financement nécessaire pour ce projet.

h) Télécommunications

T-2 : Communications internationales par satellite
(Coût estimatif : 6,7 millions de dollars)

83. Un projet d'implantation d'une "station au sol de satellite - Standard B" a été adopté, et la République fédérale d'Allemagne a approuvé à ce titre un montant de 6,7 millions de dollars. Le projet doit démarrer au début de 1982.

84. Des donateurs ont été sondés pour la fourniture des éléments formation et assistance technique du projet mais aucune réponse affirmative n'a encore été reçue. On estime qu'il faudrait prévoir 480 mois de travail pour l'assistance technique et la formation de sept stagiaires.